

Rapport Moral -Rapport d'Activités -Rapport Financier -



Sommaire :

Introduction	Page 2
Rapport Moral	Page 3
Rapport d'Activités	Page 4 41
Rapport Financier	Page 42
Comptes des résultats	Page 43
Bilan Prévisionnel	Page 44
Attestation sur l'honneur	Page 45



INTRODUCTION

Nous voici réunis pour notre quatrième Assemblée Générale Annuelle, moment privilégié de dialogue et d'échange.

Tout d'abord bienvenue à tous à notre Assemblée Générale Annuelle, ce moment si important dans la vie de notre Association.

J'ai l'honneur de présenter son rapport moral, son rapport d'activités et Dr Kammoun présentera le rapport financier qui va nous permettre de mesurer ensemble le chemin parcouru, d'évaluer nos forces et les difficultés qui sont devant nous et d'essayer de se fixer des objectifs à la fois ambitieux et réalistes. Ces rapports sont approuvés par notre Conseil d'Administration.

Lors de notre Assemblée, nous allons procéder au renouvellement de notre Bureau.

En effet, nous allons procéder à l'approbation de notre Conseil d'Administration du 08 juin 2016.

Les membres sortants sont : M. Saied Dhaouadi, M. Salem Souabni, Dr Jdir Haikel et Dr Messaoudi Karim .

Les nouveaux membres sont Madame Najoua Salem Djarboui, Dr Habib Khaldi, M. Khalil Gabteni, et Dr Ghrab Badie.

L' Assemblée Générale est aussi un moment de remerciements.

Nous tenons donc à remercier Son Excellence Monsieur Le Consul Général, Monsieur Gérard Dupaty, Maire d'Amilly, Vice-Président de l'Agglomération Montargoise et Conseiller Départemental, Monsieur Musa Osturk Maire-Adjoint, Représentant Monsieur Le Maire, Docteur Ghannem Président de la Fédération Des Associations Franco-Tunisiennes et Député représentant les Tunisiens de France Nord, Monsieur Le Président De L'ACOTAM et Conseiller Municipal, nos adhérents et nos administrateurs ici présents.

Mesdames et Messieurs, l'appui et l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre chère Association nous sont indispensables et ce n'est que sur vous qu'elle peut compter.

Avant de passer au bilan, je vous rappelle qu'aujourd'hui nous sommes le 13 Novembre

Un an, jour pour jour la France a été touchée le 13 novembre 2015 à Paris et Saint-Denis (130 morts), le 15 janvier 2016 à Ouagadougou (30 morts dont deux Français), le 13 mars à Grand-Bassam en Côte d'Ivoire (19 morts, quatre Français), le 22 mars à Bruxelles (32 morts, un Français), le 1er juin à Gao au Mali (quatre morts, un Français). Le 13 juin un policier et sa compagne ont été assassinés chez eux à Magnanville (Yvelines), le 14 juillet un camion a tué 86 personnes à Nice et le 26 juillet, un prêtre est égorgé dans son église de Saint-Étienne-du-Rouvray, près de Rouen.

Je vous demande solennellement de rendre un hommage à toutes ces victimes dont les vies ont été fauchées par le terrorisme et l'obscurantisme l'année écoulée.

A chaque attentat, il y a une symbolique qui s'attaque à ce que nous sommes, à notre raison de vivre ensemble. On a tous été attaqués en notre cœur.

Levons nous et observons une minute de silence.

le passe la parole :

Aux Membres du Bureau pour vous souhaiter la Bienvenue, à Messieurs les Élus, au Dr Ghannem, à Monsieur le Maire adjoint et enfin à Son Excellence qui ensuite va distribuer les cadeaux aux élèves .

Rapport Moral

Encore une fois, je tiens à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui.

Vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre Association.

Elle compte aujourd'hui 148 adhérents dont 49 à jour de leurs cotisations et une cinquantaine de sympathisants.

L'année 2015 – 2016 a permis à notre Association de confirmer sa vitalité dans ses différents secteurs culturels, sociales et Sport Loisir. Grâce à la mise à notre disposition du Gymnase et du Dojo Paul-Eluard qui nous a permis de pratiquer le « Futsal », la Boxe Anglaise et le badminton. Cette action permettant à nos membres, leurs femmes et leurs enfants de s'épanouir en fin de semaine.

Par ailleurs, nous avons continuer à participer à plusieurs forums, fêtes, colloques et rencontres Inter-Religieuses que je vais détailler dans le rapport d'activités.

Nous avons recruté une nouvelle enseignante de la langue Arabe et de la Civilisation Tunisienne, en la personne de Madame Najoua Salem Djerboui, maitraisarde de philosophie et langue Arabe, pour faire face à la demande.

Nous remercions vivement tous les Membres Bénévoles.

Nous avons résolu des problèmes d'ordre administratif à nos concitoyens.

Une pensée à Maître Slama qui est toujours en convalescence et qui comme d'habitude, nous a été d'une grande importance quand à ses conseils juridiques .

Il faut noter notre partenariat avec la Fédération Des Associations Franco-Tunisiennes est très constructif.

Enfin, le site Internet et la page Facebook de notre Association, sont notre vitrine sur le web. Grâce à notre Web-master ils sont toujours à jour. Nous avons environ 2000 Visiteurs par mois.

C'est pour tous ces aspects que nous restons optimistes sur l'avenir de notre société civile Franco-Tunisienne et de notre Association.

le vous remercie de votre attention.

Nous passons maintenant à notre Rapport d'Activités



Vendredi 06 novembre 2015,

Enseignement: La Réforme du système éducatif c'est l'affaire de tout le monde



Lors de la réunion organisée par le Consulat Général de Tunisie à la Maison de la Tunisie, 45 A Boulevard Jourdan, 75014 Paris, le ministre de l'Éducation, Monsieur Néji Jalloul, nous a présenté la nouvelle réforme du système éducatif en Tunisie, et nous a demandé à s'impliquer davantage dans le débat sur cette réforme. « Les compétences tunisiennes à l'étranger peuvent aussi contribuer à cette réforme et ont un rôle à jouer surtout dans la promotion de l'école numérique », a-t-il souligné.

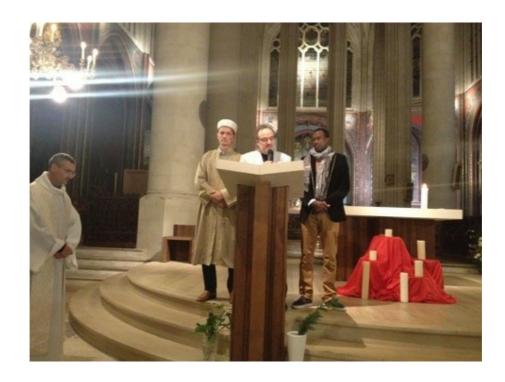
Monsieur Néji Jalloul, a mis en évidence à cette occasion les mesures qui seront prises par le Ministère de l'Éducation, à partir de l'année prochaine, dont « la révision de la carte scolaire et la réforme de la formation des enseignants » ainsi que le contrôle des aides aux devoirs par les professeurs en activité.

Un débat et des échanges très intéressants ont eu lieu. Notre Association était représentée par Monsieur Mohamed Turki, Monsieur Maher Ben Azzouz, Monsieur Saied Dhaouadi et Monsieur Souabni Salem. Nous avons avons tous souligné l'impératif de renforcer le partenariat et la coopération entre le ministère de l'Éducation et les associations en France afin de contribuer aux projets lancés par le ministère.



Lundi 10 Novembre 2015,

Cérémonie commémorative, intitulée « veillée pour la Paix »



M. Maher était accompagné de l'Imam Turque et le représentant de la mosquée Sénégalaise.

L'association Des tunisiens Du Loiret a participé à la cérémonie commémorative Inter-Religieuse, intitulée α veillée pour la Paix α .

Dans le Carré militaire du cimetière de Montargis 317 soldats Catholiques, Protestants, Musulmans et athées. Nous les avons honorés, et rendu l'hommage qu'ils méritent et à travers eux, tous ceux qui sont venus de tous les continents et sont tombés pendant la Grande Guerre,

Cette cérémonie a été animée par Père Sanislas, pour les Catholiques, Cyril Bonin, pour les Protestants, le représentant de la mosquée Sénégalaise, l'Imam de la mosquée Turque et et Maher Ben Azzouz pour les Tunisiens Du Loiret.

En présence des Élus de Montargis, des présidents d'associations d'Anciens Combattants, de porte-drapeaux et de citoyens Montargois.

Rapport d'Activités Suite >>>

L'allocution de Maher ben Azzouz

(Association Des Tunisiens Du Loiret) représentant de la communauté Maghrébine :

Malgré les souffrances dues aux guerres, aux génocides, aux haines à travers l'histoire, la France a toujours su se relever, Des citoyens ont choisi d'être volontaire de se lever, de résister et d'agir contre l'égoïsme, l'exclusion, le rejet de l'autre, la stigmatisation de la différence, l'intolérance, la haine, la violence et le fanatisme. Avec quelle arme ? Celle que personne ne peut détruire, celle qui comme le vent, ne peut être emprisonnée dans les mains, celle qui sans cesse invite, accueille, partage, donne et reçoit. Elle est la devise de la République française « Liberté, Égalité, Fraternité ». Qui aurait pu imaginer qu'un jour la France et l'Allemagne vivent en paix ? Qui aurait pu imaginer qu'un jour où la paix est plus forte que la guerre ? Je suis convaincu, ce qui a été possible, hier, entre la France et l'Allemagne, le sera demain en éveillant nos esprits à traduire en actes, notre volonté à faire de nous des citoyens solidaires, pacifistes et fraternels. Avançons ensemble main dans la main et créons l'unité dans la diversité . Nous avons dans le Carré militaire du cimetière de Montargis 317 soldats Catholiques, Protestants, Musulmans et athées. C'est un bel exemple de soldats multiconfessionnels qui ont combattu ensemble pour la France et pour la Paix. Pour information : En ce temps-là, la France était « la première puissance musulmane militaire »: On comptait 180 000 Algériens, 37 000 Marocains, 134 000 Noirs Africains « Les Tirailleurs Sénégalais », 430 00 Indochinois, 34000 Malgaches et 60 000 de mes compatriotes Tunisiens. Merci au Père Sanislas de nous avoir ouvert sa communauté et son église. Merci à Monsieur Christian Carion, pour avoir organisé cette cérémonie commémorative. Je lance un appel à toutes les communautés. Ensemble, formulons le vœu d'un nouvel espoir, d'une révolution morale, d'un appel à l'action pour accéder à la paix, à la fraternité, à l'humanité, au respect de tous les Français sans distinction de race, de religion et d'origine. Je finis par un verset coranique : « O humanité! Nous vous avons créés d'un seul couple, d'un homme et d'une femme, Nous vous avons répartis en nations et tribus afin que vous vous connaissiez les uns les autres (et ne vous vous méprisiez pas). En vérité, le plus digne devant Dieu est celui d'entre vous qui est le plus droit. » Sourate 49, (Les Appartements Privés), Verset 13. Je vous remercie. Maher Ben Azzouz



13 Novembre 2016

COMMUNIQUE

Nos deux pays viennent de vivre une série d'attentats et un bilan humain extrêmement lourd. L'Association Des tunisiens Du Loiret réitère la condamnation ferme de ces attaques terroristes et exprime sa plus profonde compassion et solidarité à l'égard des victimes et de leurs familles. L'Association Des Tunisiens Du Loiret salue l'esprit d'unité, de solidarité et de fraternité des deux peuples. VIVE LA TUNISIE – VIVE LA FRANCE

Association Des Tunisiens Du Loiret

Communiqué

Terrible série d'attentats à Paris.

Le 13 Novembre 2015,

Après les attaques terroristes que nous condamnons sans réserve,

Une grande compassion pour toutes les victimes et leurs familles...

Plus que jamais UNIS pour combattre le Terrorisme...



Élections Régionales 2015

Association Des Tunisiens Du Loiret

La campagne pour inciter les jeunes à voter est lancée

Les jeunes membres de notre Association ont lancé la campagne pour inciter les jeunes à se rendre aux urnes le 06 et 13 décembre prochain, lors des élections régionales.

Voter, c'est accomplir son devoir qui est en même temps un droit chèrement acquis : voter c'est à dire participer au choix de celles et de ceux qui prendront les rênes du pouvoir, ici régional, durant plusieurs années.

L'ADTL souhaite rappeler l'importance de cet acte civique dont beaucoup sont privés par le joug de la dictature.

Le Conseil Régional a vu ses compétences et ses territoires élargis. Il mène la politique économique du territoire mais pas seulement. Il s'occupe aussi des lycées, de la formation, des transports, du numérique mais également de la protection du patrimoine etc.

Afin de faire vivre notre démocratie et notre attachement aux droits de l'homme et du citoyen, notre Association appelle les Franco-Tunisiens de France à prendre part massivement à ces élections et d'exercer leur droit de vote soit directement soit par voie de procuration, en espérant que ces élections feront émerger des élus qui œuvreront pour le développement et le bien être de tous, la paix sociale et le bien vivre-ensemble.



Samedi, 14 Novembre 2015

La solidarité internationale de la solidarité à Châlette Sur Loing



Comme tous les ans, notre association participe à la soirée semaine internationale de la solidarité, organisée, cette année au Hangar.

Notre stand était très convoité, Madame Naima Aissaoui, Monsieur Salem Souabni et Monsieur Saied Dhaouadi ont réservé un accueil chaleureux et convivial et ont fait découvrir notre couscous royal copieux, avec des légumes frais à tous les invités.

Article de la République du centre du 17 novembre 2015,

Tunisiennes, portugaises, sénégalaises, turques ou autres, les saveurs se sont invitées samedi au Hangar à Châlette, lors de la semaine internationale de la solidarité.

Le public s'est régalé de bons plats préparés par les membres des associations châlettoises, non sans avoir eu une pensée pour les victimes des attentats et leurs familles. La soirée a été animée par Ahmad Dari, musicien palestinien de Jérusalem, à la suite des animations proposées autour du traité de libre-échange

transatlantique (TAFTA), auquel Châlette a dit non.

La semaine se poursuivra mercredi au Hangar, avec une conférence-débat consacrée à la situation des migrants et réfugiés.

Rapport d'Activités

Le Samedi 21 novembre 2015,

Conférence-débat sur :

« la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme est une responsabilité collective ».



Lors de la conférence-Débat qui s'est déroulée à la maison de la Tunisie 45 A Boulevard Jourdan, 75014 Paris, Monsieur. Taieb Baccouche, Ministre des Affaires Étrangères de la République tunisienne, a souligné, que la Tunisie vient de subir une vague d'attentats terroristes sans précédent et elle combat sur deux fronts le terrorisme et la contrebande.

Il s'agit même « d'une mafia composée de terroristes et de trafiquants d'êtres humains », « Les trafiquants se font protéger par les terroristes », a dit le Ministre, évoquant les défis à relever par la Tunisie face au terrorisme.

Notre association était représentée par Maitre Mounir Slama.

Monsieur Baccouche a annoncé que la Tunisie participera le 30 novembre à la réunion des ministres des Affaires Étrangères à Bruxelles pour examiner les éventuelles modalités de coopération dans la lutte contre le terrorisme.



Le jeudi 26 novembre 2015

Conférence-Débat : « la République au cœur ».



L'Association Des Tunisiens Du Loiret, représentée par son Président Maher Ben Azzouz, a participé à la conférence- débat qui a eu lieu à l'Assemblée Nationale et qui a été organisée par Monsieur Daniel Goldberg « député du 93 », Monsieur Abdel Aissou « Président du Collectif, patron de Ranstadt et Ancien Sous-Préfet » et le Professeur Mohamed Ghannem « Cardiologue et député des tunisiens France-Nord ».

De nombreuses personnalités d'influence issues de la société civile ainsi que l'ancien sélectionneur de l'équipe de France de football Raymond Domenech, le chanteur Marc Lavoine, l'ex ministre Fadela Amara, le maire de Stains Monsieur Azzédine Taïbiet, quelques dizaines d'autres citoyens, psychiatre, cardiologue, sportif, historien, islamologue, dirigeants d'entreprise, artistes, policier et historien sont intervenus devant des étudiants en sciences politiques.

Maher adressa à l'assistance une courte allocution dont voici la substance:

Madame, Monsieur,

Les jeunes Français qui rejoignent des organisations terroristes sont des enfants perdus de la République parmi eux on trouve même des bac +5.

Une majorité de ces jeunes ont entre 15 et 25 ans avec des fragilités psychologiques, certains d'entre eux ont sifflé la marseillaise dans les stades .

Avons nous posé la question, Qu'est-ce qui pousse ces jeunes Français à mener des attentats contre leur propre pays et Quelle est la clé pour éviter leur attraction vers des organisations terroristes qui exploitent leur malaise. ? Il faut que ces jeunes trouvent ou retrouvent leur place dans la société, mais Comment les aider à sortir de cet engrenage ?

Une des solutions que nous proposons est de les orienter vers la France rurale, Je vous explique pourquoi, Sachez qu'il y a des petites communes, des villages entiers et des hameaux qui sont désertés,

On estime à près de 11 000 communes celles qui restent déficitaires en terme de population dont certaines avec des terres agricoles inexploitées et qui présentent des symptômes noirs : faible natalité, vieillissement, départ des rares jeunes, pas de mariages, beaucoup de célibat...

Deux régions citées, l'Auvergne et le Limousin,. Vingt départements sont sur la mauvaise pente.

il n'est sans doute jamais venu à l'idée des décideurs politiques de proposer l'autre branche de l'alternative, le départ de ces jeunes pour d'autres cieux,

Sauvons nos jeunes de ces banlieues sans avenir en les orientant vers ces régions et en leurs créant des centres de formation agricole et télétravail, afin de les soustraire à la misère, source de toute sorte de perversité.

Regardons le passé et changeons le futur, tout peut-être mieux, tout doit être mieux, et tout sera mieux, si seulement nos décideurs ne commettent plus les mêmes erreurs répétées tant et tant de fois .

Pour conclure, je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée à mon deuxième pays, la TUNISIE qui vient de subir les

Vive la République, Vive la France, Je vous remercie.

Rapport d'Activités

Le vendredi 18 décembre 2015,

Célébration de la Journée Internationale des Migrants



Monsieur Saied Dhaouadi et Monsieur Maher Ben Azzouz, représentaient notre association.

Une cérémonie organisée par le consulat général de Tunisie et l'OTE, a été dédiée à la Journée Internationale des Migrants,

Cette cérémonie était précédée d'une conférence vidéo, animée par M. Bakay, directeur de Dar Ettounsi,. Trois thèmes ont été cités par:

- Mme Nahed Rajhi: son intervention a porté sur "l'intervention sociale en faveur des familles des victimes des attentats du 13 novembre à Paris"
- Mme Noura Znati: son intervention a porté sur "les nouvelles mesures prises par le gouvernement français suite aux attentats terroristes"
- -Mme Sihem Grairi: une intervention sur "Le rôle de la société civile dans la prévention de la montée du racisme et de la xénophobie"
- Mme Leyla Tlili, Maire adjointe chargée de la petite enfance à la mairie d'Aubervilliers a été invitée afin d'apporter son témoignage...

Le débat entre les différents intervenants de Paris-Bruxelles-Tunis était très pertinent...

Une réception autour d'un buffet a clôturé cette belle journée.



Mardi 22 décembre 2015 à la Préfecture d'Orléans.

Réunion avec les représentants des Cultes Orléanais : État d'urgence.



Maher Ben Azzouz avec Monsieur Jean Michel JAU Préfet du loiret

La séance est ouverte à 15 heures 00. - Présidence de M. Michel JAU, Préfet du Loiret.

Monsieur le Préfet ouvre les débats.

La France affronte une situation d'une extrême gravité.

Les actes terroristes commis le 13 novembre constituent de véritables actes de guerre et jamais notre pays n'avait connu jusqu'alors d'attaque terroriste d'une telle ampleur.

Nous sommes résolus à mener la guerre contre le terrorisme avec toute la force de la République.

Monsieur le Préfet a rappelé la Loi du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence et les mesures exceptionnelles décidées par le Président de la République.

L'état d'urgence n'est pas le contraire de l'État de droit; il en est, quand la situation l'exige, le bouclier. Monsieur le Préfet a fait un constat des perquisitions de jour comme de nuit en tout lieu, notamment aux domiciles privés .

Monsieur le Préfet a rappelé que ces perquisitions ne peuvent avoir lieu que quand il existe des raisons sérieuses de penser que le comportement de la personne concernée constitue une grave menace.

Les perquisitions peuvent également concerner les parties communes d'immeubles d'habitation, mais aussi des locaux cultuels, associatifs ou commerciaux qui auraient attiré l'attention des services et seraient susceptibles d'abriter des activités liées au terrorisme.

Je m'engage à encadrer toutes ces perquisitions administratives a t-il ajouté.

Aussi Monsieur le Préfet peut décider de l'assignation à résidence de toute personne à l'égard de laquelle il existe des raisons sérieuses de penser qu'elle est susceptible de passer à l'acte ou bien que son comportement constitue une menace grave.

Ensuite Monsieur le préfet passe la parole aux représentants de la police et de la gendarmerie . Ces deniers ont aussi fait un constat des opérations menées.

Madame le commissaire nous demande solennellement de signaler toute personne suspecte. Il ne s'agit pas

de dénonciation, mais plutôt de protection des jeunes susceptibles de radicalisation et bien évidement de la population civile, a t-elle précisé.

Ensuite, Monsieur le Préfet a donné la parole à Monsieur Maher Ben Azzouz représentant l'Association Des Tunisiens Du Loiret, en voici le contenu :

- « Le discours des organisations terroristes qu'on trouve souvent sur internet vient combler une faille identitaire, dans un contexte de mal-être psychologique et social bien plus qu'un désir de religion .
- « Le phénomène de radicalisation n'a rien à voir avec la religion», souligne le préfet Pierre N'Gahane, directeur, délégué du CIPD (Comité interministériel de prévention contre la délinquance), chargé du volet prévention du dispositif.

Il ne s'agit pas de conversions à l'islam, mais au radicalisme, même pour les jeunes musulmans».

Le juge d'instruction au pôle antiterrorisme du Tribunal de grande instance Paris, Monsieur Marc Trévidic témoigne du peu de culture religieuse des individus revenant de Syrie, certains ne connaissant même pas les cinq piliers de l'Islam.

A partir de ce constat, je déduis que la responsabilité de toutes les institutions est engagée. La région – le département – les municipalités – les associations culturelles et cultuelles, au sein de ces dernières structures, il faudra mobiliser les imams lors des sermons du vendredi, les responsables religieux et les intellectuels musulmans lors de conférences pour élaborer un contre discours théologique pertinent basé sur des textes coraniques et prothétiques.

Monsieur Maher a parlé brièvement de la prochaine conférence-débat qui aura lieu le 26 décembre 2015 et elle sera intitulée « Sauvons nos jeunes de l'extrémisme » .

Bien entendu le rôle des parents est très important, un suivi scolaire sans relâche de leurs enfants est indispensable.

En bref, il faut prendre en main les jeunes qui constituent l'avenir de la France et les faire aimer les valeurs de la République.

Comment établir une communication efficace entre le gouvernement et nous, associations culturelles – cultuelles et associations de parents d'élèves, pour pouvoir bénéficier de toutes les actions engagées envers les jeunes.

Monsieur Maher a donné un exemple : dans le site du gouvernement, rubrique « actions », une action que le gouvernement a mise en place (Redonner la priorité à la jeunesse) « La Garantie jeunes » – le 23 juillet 2015 – Un projet porté par François Rebsamen (ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social) et Patrick Kanner (Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports).

Pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi, en situation de grande précarité, le Gouvernement a mis en place la Garantie jeunes. Un dispositif fondé sur le "donnant-donnant" qui octroie une allocation aux 18-26 ans dans le cadre d'un parcours intensif d'accès à l'emploi et à la formation. D'ici fin 2015, je cite, 50 000 jeunes auront pu entrer dans la Garantie jeunes.

Aucun des représentants des associations présentes, n'était au courant de cette action.

Monsieur Maher a conclu, en rappelant l'engagement que Monsieur le préfet, a pris concernant la mise en place d'un partenariat avec l'école de la 2e chance (E2C) pour la réinsertion des jeunes.

Il a déploré l'absence d'une telle structure dans le Montargois, car la seule et unique école se trouve à la Rue des Anguignis 45650 Saint Jean Le Blanc . »

Ensuite, Monsieur Mamoudou Mammoudou représentant de l'association Sénégalaise de Chalette Sur Loing a pris la parole en insistant sur la prévention des jeunes censés d'être radicalisés.

Il faut apporter des réponses structurelles pour prévenir la radicalisation en évitant de basculer dans la stigmatisation.

Ensuite, Monsieur Julien représentant du collectif contre l'islamophobie à Orléans a pris la parole . Il fait un constat alarmant de dérives lors des perquisitions, il a dénoncé des interventions musclées et abusives.

Il a cité l'exemple d'une femme militante depuis des années dans une association musulmane et qui a subi une perquisition abusive, sa porte d'entrée était cassée ses enfants traumatisés et ses voisins indignés.

Ensuite, Monsieur Mustapha Ettaouzani Président de l'Union des Associations Musulmanes de l'Orléanais, a pris la parole, il a dénoncé aussi ces perquisitions abusives et il a mis en garde Monsieur le Préfet des sentiments d'injustices que peuvent avoir les enfants des familles perquisitionnées tout en condamnant avec la plus grande fermeté ces criminels qui veulent semer la terreur et la haine dans notre pays. Il ne faut surtout pas tomber dans leur piège, a t-il ajouté.

Ensuite, à tour de rôle les représentants des cultes « Catholique, Protestant, Orthodoxe et Israélite » ont pris la parole et ont appelé aux échanges, à la paix et la fraternité.

le Père Claude GIRAULT recteur de la CATHEDRALE SAINTE CROIX Orléans, a mis l'accent sur les rencontres inter-religieuses qui sont très importantes.

Le représentant du culte Israélite a insisté sur le fait que sa communauté est particulièrement visée par le terrorisme.

Ensuite, le commandant de la gendarmerie, a pris la parole pour à son tour retracer la situation des perquisitions administratives actuelles.

Et enfin, le Colonel de l'armée a rappelé que la protection des Français est une priorité et que suite à ces événements et ces menaces qui pèsent contre la sécurité de la France, l'armée consolide son effort de défense Le mot de la fin est revenu à Monsieur le Préfet pour nous remercier d'avoir répondu présents à son invitation et nous souhaiter des bonnes fêtes de fin d'année, en espérant renouveler volontiers ces réunions qui sont très constructives.

Maher Ben Azzouz.





« Et aussi Nous avons fait de vous une communauté du juste milieu » (Coran 2/143).



Co-organisent une Conférence-Débat

« Sauvons nos enfants de l'extrémisme »

Vous êtes conviés à y participer le :

Samedi 26 décembre 2015 à 19h00







Muhsin Ozata



Youssef Baouendi

Espace ACOTAM - Centre Cultuel Grande Mosquée de l'Agglomération Montargoise 7 Rue Guy Lessac - 45120 Chalette Contact: ADTL 06.30.26.35.65 ou ACOTAM 02.38.89.48.50

Samedi 26 Décembre,

Conférence-débat - Sauvons nos enfants de l'extrémisme



Une conférence-Débat animée par Le Sheik Youssef Baouendi, Imam de la mosquée Sainte Geneviève des bois et par l'Imam Muhsin Ozata du centre Cultuel de l'ACOTAM.

Choqué par les monstrueux attentats ayant eu lieu à Paris le vendredi 13 novembre 2015, faisant suite à de nombreuses attaques terroristes perpétrées partout en Europe, en Turquie et en Tunisie et au-delà, Conscient des graves menaces que fait peser la radicalisation menant à l'extrémisme violent sur nos enfants, qui sont les enfants de la république.

Convaincu que la lutte contre cet extrémisme doit être menée tout d'abord à notre niveau et surtout à celui des parents.

Docteur Mahdi Kammoun a pris l'initiative en partenariat avec l'ACOTAM d'organiser cette conférence.

Monsieur Maher Ben Azzouz a présidé cette conférence. 19h00 :

Ouverture de la conférence par des versets coraniques récités par Muhsin Ozata.

Ensuite, Monsieur Maher Ben Azzouz a présenté les intervenants et le traducteur monsieur Abdulghaffar Östurk. Il a remercié Monsieur Hamza Yildiz Président d'ACOTAM et Monsieur Musa Östurk le vice-Président d'avoir accepté cette co-organisation, ainsi que le Docteur Mahdi Kammoun Trésorier de l'ADTL, qui était à l'initiative de cette conférence, Monsieur Saied Dhaouadi, Trésorier-Adjoint de l'ADTL et Mohamed Turki, Président de L'Association Des Tunisiens Du Loiret à Orléans accompagné de Monsieur RADDADI Ridha, Administrateur.

une Introduction, présentée par Monsieur Maher Ben Azzouz, vous trouverez le contenu dans le compte rendu téléchargeable ci-dessous.

Ensuite la parole est donnée au Sheik Baouendi, puis à l'Imam Monsieur Ozata dont vous trouverez le contenu de leur intervention ci-dessous.

Enfin, l'assemblée s'est exprimée, un échange très enrichissant s'est établi.

Des questions qui tournaient autour de la guerre en Syrie, et les conséquences qu'on connaît en Europe y compris la Turquie et la définition du vrai sens du jihad, comme il a été enseigné par notre Prophète SWS.

Une autre question qui a été posée : En Turquie, il y a plusieurs courants et tendances religieuses, est ce qu'il y a une entente entre elles dans ce contexte actuel ?

L'Imam Ozata a précisé qu'en Turquie c'est La Diyanet, qui est le Ministère des Affaires religieuses de Turquie. Cet organisme est directement rattaché au cabinet du Premier Ministre, s'occupe des activités liées aux croyances de la religion de l'Islam et de gérer tous les lieux de culte. Toutes les tendances religieuses vivent en harmonie. Le dernier mot est revenu à Monsieur Yildiz Hamza Président de l'ACOTAM, il a remercié tous les intervenants ainsi que toute l'assistance. Il apprécié la conférence et nous a demandé d'en organiser d'autres. Il reste optimiste quand à l'avenir des jeunes Français de confession Musulmane. Nous avons conclu le débat avec des invocations "Douas"

récitées par l'Imam Ozata.

C'est autour d'un thé et de quelques pâtisseries turques que nous avons clôturé cette conférence.

Rapport d'Activités

Le mercredi 20 janvier 2016,

Réunion avec Monsieur le Préfet de la Région Centre-Val de Loire.



Maher Ben Azzouz avec Monsieur Nacer Meddah, Préfet du Loiret et Région Val de Loire

L'Association Des Tunisiens Du Loiret était représentée par Monsieur Maher ben Azzouz.

Le mercredi 20 janvier 2016, le nouveau Préfet de la Région Centre-Val de Loire, Monsieur Nacer MEDDAH, accompagné de son directeur de cabinet Monsieur Flavio Bonetti, a convié les principales Associations Cultuelles Musulmanes du département à une réunion autour de la prévention de la radicalisation.

Ouverture de la réunion à 10h00 :

Monsieur le Préfet a présenté ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

Ensuite Monsieur le Préfet a rappelé que le malaise est profond et que notre pays est toujours confronté à une menace grave liée au basculement de plusieurs centaines de personnes dans l'engagement radical violent . Monsieur le Préfet a insisté sur le fait que l'islam reste une des religions les plus pratiquées en France et elle a tout notre respect, et la communauté musulmane de France a toute sa place dans notre pays et aucun amalgame ne doit être accepté.

Monsieur le Préfet a cité le centre de prévention de la radicalisation des jeunes candidats au djihad dont le rôle est d'essayer de récupérer des jeunes gens qui on été endoctrinés .

Monsieur le Préfet est déterminé à travailler en étroite collaboration avec les Associations et les communes, d'ailleurs il a prévu de commencer une tournée des communes à partir de la semaine prochaine. Il commencera par le Montargois.

Monsieur le Préfet passe la parole à son Directeur de cabinet :

Monsieur Flavio Bonetti a présenté les quatre initiatives à prendre.

- 1- Un suivi spécifique et un accompagnement social des jeunes concernés.
- 2- Traiter les cas de radicalisation et un suivi psychologique Car au fondement de toute radicalisation, il y a une manipulation mentale . Une convention sera signée avec la commune d'Orléans.
- 3- Formation des élus locaux et des chefs des établissement scolaires.

Un outil de prévention de la radicalisation des jeunes sera proposé aux chefs d'établissements et aux équipes éducatives

4- Campagne de communication :

Élaboration d'un Kit de communication dans la lutte contre le djihadisme et la prévention de la radicalisation violente

Ensuite la parole est donnée à Madame le Recteur :

Madame Marie Reynier attache beaucoup d'importance aux propos que les enfants tiennent Monsieur Denis Toupry Insiste sur les formations des chefs des établissements et les CPE sur la Laïcité, pour préparer les

futurs citoyens.

Monsieur Maher Ben Azzouz a rappelé qu'il faut enseigner à nos enfants un islam respectueux de la République et de ses Lois, un islam respectueux de notre vivre ensemble.

Il a rendu hommage à ces nouveaux délégués de préfet qui sont entrain de rendre la politique de la ville plus efficace et surtout plus lisible, contrairement aux anciens délégués du préfet qui ne consacraient que 20% de leur temps à la politique de la ville. Aujourd'hui ce sont des relations de confiance avec eux qui se sont instaurées. Suite à l'intervention de M. Maher les trois délégués de préfet ont pris successivement la parole.

Monsieur Mamodou Bassoum s'est exprimé en rappelant que les jeunes qui seront tentés par le radicalisme sont connus. Il a rappelé aussi que le rôle des aumôniers était très important d'où la nécessite de leur formation. Monsieur Musa Osturk a fait une brève intervention en mettant en évidence les conférences qui ont été coorganisées avec notre Association en présence des jeunes et leurs parents. Il en a cité deux, la première intitulée « Les valeurs de la République à l'école » dont les intervenants étaient les deux principaux des collèges Paul-Eluard et Picasso à Chalette Sur Loing ; Ainsi qu'une conférence co-organisée en fin d'année, intitulée « Sauvons nos enfants de l'extrémisme » dont les deux intervenants étaient l'Imam de la mosquée turque à Chalette et l'Imam de la mosquée de Sainte Geneviève des bois dans le 91.

Enfin, Monsieur le Préfet a conclu :

Pour se rendre utile à la société, il faut impérativement se décloisonner et se réinventer .

Monsieur le Préfet a proposé que nous allons nous revoir une fois par trimestre, et en attendant, il faut continuer à travailler en collaboration avec tous les services concernés.

Il a remercié tous les invités de leur présence.

Étaient présents à cette réunion :

Monsieur Paul Laville Sous-Préfet de l'arrondissement de Montargis, Les autorités de La police générale et de la gendarmerie, Madame Marie Reynier, Recteur de l'académie Orléans-Tours, Monsieur Denis Toupry Le directeur des services départementaux de l'Éducation nationale du Loiret, Monsieur Aboubacry SALL Délégué du Préfet en charge du Montargois, Monsieur assiri ATTAR, en charge des quartiers de l'Argonne, Monsieur Gervais LOEMBE, en charge du

quartier de La Source à Orléans, le directeur du Centre pénitentiaire Orléans et les présidents des Associations cultuelles du Loiret,

Orléans, le 20 janvier 2016

Maher Ben Azzouz



19 mars 2016,

Les jeunes s'implique pour faire face aux nouveaux défis de la Tunisie





L'Association Des Tunisiens du Loiret était représentée par Monsieur Maher ben Azzouz qui a fait une intervention en expliquant la situation socio-économique et culturelle difficile des jeunes tunisiens nés en France.

Les discriminations dont sont l'objet certains jeunes dans des actes courants de la vie sociale (accès à un emploi, à un stage pour valider un BTS ou un Master ou un logement, par exemple) sont un phénomène avéré en France. La création d'une Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) témoigne de la reconnaissance officielle par l'État de l'existence de ces phénomènes qu'il déclare souhaiter combattre.

L'Association Des Tunisiens du Loiret était représentée par Monsieur Maher ben Azzouz qui a fait une intervention en expliquant la situation socio-économique et culturelle difficile des jeunes tunisiens nés en France.

Les discriminations dont sont l'objet certains jeunes dans des actes courants de la vie sociale (accès à un emploi, à un stage pour valider un BTS ou un Master ou un logement, par exemple) sont un phénomène avéré en France . La création d'une Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) témoigne de la reconnaissance officielle par l'État de l'existence de ces phénomènes qu'il déclare souhaiter combattre.

L'Association Des Tunisiens du Loiret était représentée par Monsieur Maher ben Azzouz qui a fait une intervention

en expliquant la situation socio-économique et culturelle difficile des jeunes tunisiens nés en France. Les discriminations dont sont l'objet certains jeunes dans des actes courants de la vie sociale (accès à un emploi, à un stage pour valider un BTS ou un Master ou un logement, par exemple) sont un phénomène avéré en France . La création d'une Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) témoigne de la reconnaissance officielle par l'État de l'existence de ces phénomènes qu'il déclare souhaiter combattre.



Rapport d'Activités

20 mars 1956 - 2016,

Fête de l'Indépendance







Après le cours d'arabe, l'enseignante et ses élèves se sont retrouvés pour célébrer la fête de l'indépendance de la Tunisie.autour de jus de fruits et pâtisserie.

Conférence-débat



Et aussi Nous avons fait de vous une communauté du juste milieu » (Coran 2/143).



L'Association Des Tunisiens Du Loiret



organise une Conférence-Débat

« Les Tunisiens de France, Solidaires face à l'Extrémisme et au Terrorisme »

Vous êtes conviés à y participer le :

Vendredi 25 Mars 2016 à 14h00

Animée par l'IMAM Fathi ELHAJ - الشيخ فتحي الحاج

« Envoyé par le Gouvernement Tunisien »

محاضرة ودرس لفائدة التونسيين وذلك في إطار برنامج حملة لمكافحة الإرهاب والتطرف

Salle Municipale Roger salengro 42 Rue Roger Salengro - 45120 Chalette

Contact: Monsieur Maher Ben Azzouz - 06 30 26 35 65 Site Internet: WWW.ADTL.ORG

25 mars 2016,

CONFÉRENCE- DÉBAT - FACE AU TERRORISME







Le gouvernement Tunisien a lancé une campagne de sensibilisation sans précédent contre l'extrémisme et le terrorisme.

L'Association Des Tunisiens Du Loiret s'est associée avec le Consulat général de Tunisie à Paris pour organiser le vendredi 25 mars 2016 à 14 h une conférence animée par le professeur Fathi Hadj BRAHIM et suivie d'un débat... Le Professeur a ouvert la conférence par la récitation de quelques versets coraniques.

Ensuite, il a remercié Le Dr Mahdi Kammoun et Monsieur Maher Ben Azzouz de cette organisation et a présenté la position de l'islam face au terrorisme.

Dont voici un résumé: L'Islam est une religion de paix, de miséricorde et du juste milieu. Elle ne permet pas le

terrorisme.

Dans le Coran, Dieu a dit: (60-8)

DIEU ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Allah aime les équitables.

Le prophète Mohammed (SWS) interdisait aux soldats de tuer des femmes et des enfants, et il leur conseillait: {... Ne trahissez pas, ne soyez pas excessifs, ne tuez pas un nouveau-né.}

Et il a aussi dit: {Quiconque a tué une personne qui avait fait un pacte (de non-agression) avec les musulmans ne sentira pas l'odeur du Paradis, même si son parfum peut être senti à une distance équivalant à quarante ans.}

Les premiers cas à être jugés entre les gens au Jour du Jugement seront les cas d'effusions de sang.}

Les musulmans sont même encouragés à être bons envers les animaux et il leur est interdit de leur faire du mal.

Une fois, le prophète Mohammed (SWS) a raconté: {Une femme a été punie pour avoir emprisonné un chat jusqu'à ce qu'il meure. À cause de cela, elle a été condamnée à l'Enfer. Elle l'avait emprisonné sans lui donner à manger ni à boire, et sans le libérer pour qu'il puisse manger les insectes de la terre.}

Il a aussi raconté qu'un homme ayant donné à boire à un chien assoiffé, Dieu lui pardonna ses péchés pour cette action. On demanda au prophète : "Ô messager de Dieu, sommes-nous récompensés pour le bien que nous faisons aux animaux?" Il répondit: {Pour toute créature vivante, il y a une récompense à qui leur fait du bien.}

Le professeur Fathi Haj Brahim a également parlé de l'éducation des enfants.

Il a défini et cerné les responsabilités des parents envers leurs enfants.

Ensuite, un débat très enrichissant qui s'est instauré entre l'assemblée et le professeur.

Le professeur a clôturé la conférence par des invocations.

Après la conférence, le Professeur Fathi Haj Brahim, le représentant du Consulat Général de Tunisie à Paris et Monsieur Maher Ben Azzouz, Président de l'Association Des Tunisiens Du Loiret, se sont rendus à la sous-préfecture où Monsieur Paul LAVILLE, Sous-Préfet et Monsieur Aboubacry SALL, Délégué du Préfet les ont reçus officiellement et un accueil très chaleureux leur a été offert.

Au cours de cette rencontre Monsieur le Sous-Préfet leurs a exprimé toute sa gratitude envers le Gouvernement Tunisien et Monsieur le Consul Général de leur implication totale dans la lutte contre le terrorisme.



Le 03 avril 2016,

Sortie pédagogique - Paris

l'Association Des Tunisiens Du Loiret a organisé une sortie pédagogique – Visite de quelques monuments Arabo-Musulmans et Parisiens, en compagnie des parents et des enfants âgés de 6 à 15 ans ...

Tout le long du voyage Monsieur Maher commentait les différents Monuments.





Visite de Notre Dame, La Mosquée de Paris, la Tour Eiffel, L'Esplanade de Bourguiba et l'Institut du Monde Arabe. Très belle et enrichissante excursion.



Quelques photos de souvenir



Rapport d'Activités

Le 30 avril 2016,





Gauche vers la droite Monsieur Turki « Président de l'Association Des Tunisiens Du loiret - Orléans »,

Monsieur Olivier Carré « Député Maire d'Orléans » et Monsieur Maher Ben Azzouz

Un stand culinaire et culturel aux couleurs de la Tunisie.

les visiteurs et les amoureux de la Tunisie ont pu déguster un bon couscous royal et un thé à la menthe.



Présence de Madame Niamé DIABARA, l'Adjointe au Maire ainsi que quelques conseillers municipaux pour La Source, dans notre stand qui ne désemplissait pas, beaucoup de visiteurs et amoureux de la Tunisie ont découvert notre Association et ses activités. Un thé à la menthe était à leur disposition

Suite>>>



Personnalités féminines Tunisiennes présentées par l'ADTL (Association Des Tunisiens du Loiret)
D'après une idée originale de Fatma ben Barka, Hassine Gaddah, Mohamed Nazih Hadden , Belgacem Ben Hmouda et Mohamed Ladhem Turki, L'Association Des Tunisiens du Loiret - Orléans a mis à l'honneur trois Héroïnes Tunisiennes :

1. Elissa ou Didon : Fondatrice de Carthage (814 avant J-C) (Époque Cathaginoise)

université du monde

- 2. Fatma Al-Fihriya: Fondatrice de l'Université de Fès (9ème siècle) (époque Aghlabite)

 Originaire de Kairouan en Tunisie fondatrice de la mosquée al-Qarawiyyîn à Fès au Maroc, qui deviendra par la suite une université. Cette institution figure aujourd'hui dans le Guiness Book des records, pour être la plus ancienne
- 3. Aziza Othmana: Fondatrice de l'Hôpital Aziza Othmana en 1662 (époque Ottomane) Elle avait légué ses biens aux pauvres et aux orphelins, avait affranchi les esclaves et avait fondé l'Hôpital Aziza Othmana en 1662: c'est l'Hôpital le plus ancien de Tunis (peut être même d'Afrique) en fonction au jour d'aujourd'hui.

La fête a été clôturée par des champs dans une ambiance conviviale et fraternelle.



20 mai 2016,

CONFÉRENCE « LES VOIX D'ORLÉANS » - LES RENCONTRES DE LA FRANCOPHONIE.



Ouverture des « Voix d'ORLEANS » avec le Maire d'Orléans.

Conférence introductive de Mme Henriette WALTER:

Mme Henriette WALTER est une célèbre écrivain, qui est née et a vécu pendant quelques année à SFAX en Tunisie, d'une mère italienne et père anglais.

Un résumé de son exposé:

La langue française vient à l'origine du Gaullois, du Romain et du Latin mais au fil des années, on note que la langue française a empreinté des mots de plusieurs origines, 10% du dictionnaire français provient d'origine étrangère.

Quelques mots d'origine étrangère :

Arabe = Coton; Magasin

Persane = Azur ; Bazar

Turque = Sabate ; Caviar

Espagnol = Moustique; Marmelade

Hébreu = Tohu bohu

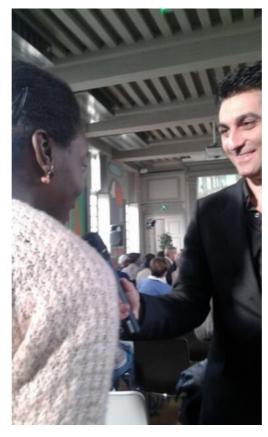
L'accent est un invisible bagage : « Parler de son pays en parlant d'autre chose ».

La grammaire n'est pas pareille selon l'endroit où on est en France.

Les métaphores des expressions possèdent différent sens en fonction des pays francophones.

Exemple : « Passer l'examen » signifie le fait d'en cours d'exécution alors que dans certains pays africain cela signifie avoir l'examen.

Suite>>>



Intervention de Madame Fatma Ben Barka, « Administratrice de notre Association », sur le dialecte utilisé par différentes régions.

Intervention de M. BEN SALAH, professeur de français et écrivain :

« Je souhaiterais qu'il existe un dictionnaire étymologique franco-arabe, sachant que 1/5 des mots viennent de l'arabe »

Intervention et question de Maher BEN AZZOUZ :

« Peut-on toucher à l'orthographe ? Même si ça peut en changer le sens ? et Supprimer les accents des caractères accentués.? »

Réponse de Mme WALTER :

Au début du XXème siècle, il y a eu une tendance à tomber « fou amoureux » de l'orthographe, mais quelque années plus tard on remarque que surgit un conflit avec une autre tendance qui est le conformisme.

Le conformistes et les phonéticiens souhaiteraient que la langue française soit plutôt phonétique c'est-à-dire par exemple que l'on remplace tous les « ph » par des « f »

Mais avec le conformisme naît une problématique puisque si la langue française devient davantage conformiste, il serait plus complexe de trouver l'étymologie de chaque mots.

Par ailleurs, en 1990, des penseurs ont évoqués le fait qu'il faudrait retirer tous les « ph » pour les mots qui ne sont pas grecs.

Plusieurs autres intervenants ont présenté des courts exposés sur la francophonie et les pays adhérants.

La conférence s'est déroulée dans un cadre somptueux et s'est terminée par des échanges trés enrichissants entre les invités.

Compte rendu rédigé par Mme Rahma YAHIAOU, stagiaire 1 ére BTS Management dans notre Association.



JOURNÉE ANTI COLONIALE



Comme tous les ans notre Association participe à la journée anti-coloniale et anti-racisme.

Cette journée est un temps de réflexions pour articuler l'histoire, la mémoire et l'actualité du combat anticolonial et antiraciste. Elle est organisée par Sortir du Colonialisme; le MRAP; Ibuka; le Collectif immigrés du Montargois; Anya; Association des Tunisiens du Loiret; AFACS.

Le programme fut trés enrichissant dont voici le contenu:

14h30 Accueil

15h Mots d'Accueil par Gisèle Felhendler de l'association Sortir du Colonialisme et présentation des associations.

15h15 Présentation de l'Exposition « Histoire de l'esclavage » par Christine Lander et Gisèle Mazel.

15h30 « Le Massacre de Thiaroye » par Armelle Mabon, historienne, Maîtresse de conférences à l'université de Lorient.

« Dakar, 1944. Un mouvement de protestation de "tirailleurs sénégalais" est brutalement réprimé par l'armée française, faisant plusieurs dizaines de victimes... »

16h30 « Le sabre et la machette » par François Graner, Directeur de recherche CNRS à l'Université Paris Diderot et membre de l'association SURVIE;

« Une démarche originale pour comprendre le rôle des officiers français dans le génocide tutsi à partir de leurs propres déclarations. »

17h30 « 17 octobre 1961 » par Olivier Le Cour Grand Maison, Maître de conférence en science politique à l'université d'Evry-Val d'Esonne :

« Ce jour-là, des dizaines de milliers d'Algériens manifestent pacifiquement contre le couvre-feu qui les vise depuis le 5 octobre . La répression organisée par le préfet de police de la Seine, Maurice Papon sera terrible.

Suite>>>

Des dizaines d'Algériens, peut- être entre 150 et 200, sont exécutés. » (in Le Monde)

19h Repas sénégalais par l'association Anya et repas palestinien par l'Association France Palestine Solidarité (AFPS)

20h30 Film documentaire « La banane » de Franck Bieleu suivi d'un débat.

Documentaire sur la maltraitance des travailleurs dans les plantations.

Dimanche avec la journée anniversaire de l'Inauguration du monument dédié aux victimes du génocide des Tutsi au Rwanda en 1994 qui se décline en deux parties:

11h, un dépôt de fleurs et quelques prises de paroles devant ce monument, se trouvant au square Chevchenko à Chalette

12h30, un pique nique convivial au Lac de Chalette



04 - 05 juin 2016,

Stage 1ère Année de BTS Assistant de Manager dans notre Association

Madame Yahiaoui est au 1ère Année de BTS Assistant de Manager Lycée La Providence BLOIS 41000

Madame Yahiaoui a validé son stage avec succès et elle est en deuxième année .



STAGE ASSISTANTE DE MANAGER OBJECTIF : Découvrir le métier d'assistant

Suite>>>

Stage de BTS Assistant de Manager

A l'attention de Madame Rahma Yahiaoui

Vous allez occuper un poste-clé de relation et contribuer à personnaliser l'image de notre Association auprès de nos adhérents, de notre commune, de notre Consulat Général et de l'ensemble de nos partenaires.

MISSIONS GÉNÉRALES DU STAGIAIRE :

Accueil physique et téléphonique des adhérents et nouveaux adhérents.

De la part du Consulat Général de Tunisie à Paris et de l'O.T.E :

Réception, traitement et diffusion de l'information auprès des adhérents.

Réalisation de divers travaux de bureautique :

saisie et mise en forme de documents informatiques (courriers, tableaux, compte-rendus, procès-verbaux, rapports,...)

Exécution et suivi des procédures et décisions du C.A.

Réception, traitement et diffusion de l'information:

Enregistrement du courrier ou du Courriel, départ/arrivé, transmission aux services, envoi du courrier ou courriel, diffusion de l'information en général.

Suivi des plannings et agendas, préparation des documents.

Agendas des Réunions, des Conférences, des CA et AGE ou AGO.

Participer à organiser des CA, Réunions et activités municipales :

Gestion de la comptabilité sur Excel:

La saisie des pièces comptables, des écritures comptables, qui sont enregistrées dans un document appelé « journal » .

Gestionnaire : suivi des stocks de matériels et fournitures courantes, réapprovisionnement, contact avec les fournisseurs...

Assurance:

Suivi et gestion des contrats d'assurance.

Prochaine Assemblée Générale Extraordinaire – courant mois de mai 2016

Web marketing:

L'importance du web dans la communication d'une association.

En communiquant, à travers les médias sociaux, notre association crée, entretient et renforce le lien avec nos adhérents et nos bénévoles. Nous établissons ainsi une relation de confiance, les inviter à participer, soit en donnant de leur temps, en apportant leurs compétences ou en nous soutenant financièrement.

Prochaine activité:

Fête de Chalette, le 04 – 05 juin 2016.

Notre Association aura un grand stand culinaire.



Le mercredi 08 Juin 2016,

Un repas du début de Ramadan en toute convivialité

Sous le thème de : « le Dialogue Islamo-Chrétien »



Le Ramadan est l'un des événements majeurs de la vie de tout musulman. Le rythme et les habitudes changent, la nourriture et les humeurs aussi! Il convient de s'y préparer pour le vivre le mieux possible, qu'on soit pratiquant ou qu'on ne le soit pas.

Le mercredi 08 Juin 2016, s'est tenu le traditionnel repas du Début de Ramadan organisé par l'Association Des Tunisiens Du Loiret, à Chalette Sur Loing.

L'Association a reçu une cinquantaine de convives, ayant répondu favorablement à leur invitation. Lors de son discours d'accueil, Monsieur Maher Ben Azzouz, Président a rappelé l'importance de ce mois béni et a souhaité la bienvenue au Dr Kammoun « Trésorier principal », Monsieur Kaies Teboulbi « Vice-Président », tous les membres du Bureau, Monsieur Cyril Bonin représentant du Maire, les élus de la municipalité de Chalette Sur Loing , Monsieur Kasim Balaban et Monsieur Mamoudou Bassoum, ainsi qu'à Monsieur Philippe Marion Principal du Collège Paul Eluard, Monsieur Aboubacry Sall, Délégué du Préfet, Monsieur Fathi Affes , architecte et toute la communauté Tunisienne présente parmi elle le Docteur Gharbi Wajdi et le Docteur Kammoun.

Un accueil chaleureux était réservé à Monsieur Michel Paret représentant de la communauté Chrétienne et Pasteur du Temple réformé de Montargis, en arrivant Monsieur Michel Paret nous a offert un bouquet de menthe cueilli dans le jardin de son temple.

Monsieur Cyril Bonin représentant du Maire a pris la parole et a remercié les membres de l'Association pour leur invitation, Il a rappelé que Monsieur le Maire était très attaché aux valeurs de la république et encourage ce genre de

manifestation qui consolide le vivre ensemble et la solidarité entre les peuples.

Rapport d'Activités

Suite>>>

Monsieur Michel Paret a pris la parole en présentant son église et en saluant cette initiative qui ne fait que renforcer les liens entre les différentes communautés.

Monsieur Michel Paret a remercié les membres de l'Association et les cuisinières pour ce repas convivial. A tour de rôle Monsieur Marion, Monsieur Bassoum, Monsieur Balaban et Monsieur Sall ont pris la parole pour exprimer leur gratitude et leur soutien à cette manifestation.

A l'occasion de ce repas, deux documentaires ont été projetés, un sur les bienfaits du Jeûne sur le plan médical et l'autre sur le dialogue islamo-chrétien.

Ces deux documentaires étaient suivis d'un débat très enrichissant, notamment, le Docteur Kammoun a commenté en apportant quelques éléments médicaux, confirmant les bienfaits du jeûne sur la santé.

Après un dîner typiquement tunisien composé de « Chorba, Salade, Brik, Couscous Royal », une assiette de douceurs tunisiennes et un thé à la menthe ont clôturé le repas.



Attaque sanglante du 14 Juillet de Nice

Communiqué:

De la part de tous les membres de l'Association Des Tunisiens Du Loiret, nous rendons hommage aux victimes de cette nouvelle barbarie terroriste qui s'est déroulée à Nice, jeudi 14 juillet 2016 et présentons nos sincères condoléances aux familles endeuillées.

Le terrorisme n'a ni religion, ni nationalité.

Que nos deux pays continuent à coopérer ensemble pour l'éradiquer



Messieurs les Présidents des Associations Franco-Turques dans le Département du Loiret

Messieurs les Présidents,

Au nom de tous les membres de l'Association Des Tunisiens Du Loiret , nous condamnons de la façon la plus ferme la tentative de renverser avec violence le gouvernement turc élu démocratiquement.

Nous exprimons notre soutien au peuple et au régime turc du Président Recep Tayyip Erdogan, et nous espérons que la démocratie turque sortira renforcée après cette tentative de coup de force contre son ordre constitutionnel.

Enfin, nous félicitons le peuple et les dirigeants turcs pour avoir réussi à protéger leur patrie et nous exprimons notre soutien à la communauté Turque de FRANCE et plus particulièrement celle du LOIRET.

> Pour l'ADTL La Direction



Jeudi 28 juillet 2016 à Tunis,

Forum annuel des Tunisiens à l'étranger



Monsieur Mohamed Turki et Monsieur Hassine Gaddah ont représenté notre Association, à noter que Monsieur Maher Ben Azzouz est resté en France pour représenter l'Association Des Tunisiens Du Loiret à la Cérémonie interreligieuse qui a eu lieu le 29 juillet 2016 à Montargis.

Notre Association participe tous les ans au forum annuel des Tunisiens à l'étranger, cette année ce dernier a eu lieu le jeudi 28 juillet 2016 à Tunis sous le thème "Les tunisiens à l'étranger dans les politiques publiques" présidé par le Chef du Gouvernement M. Hbib Essid.



Ici Monsieur Turki accompagné de Mme Ghrairi Sihem responsable du service des affaires sociales au Consulat Général de Tunisie à Paris.

Suite>>>



Plus que jamais il est indispensable d'entretenir le dialogue avec les membres de la société civile tunisienne à l'étranger, et plus particulièrement en France, de scruter leurs avis sur le rôle que joue leurs députés et à la question migratoire, Monsieur Mahmoud Ben Romdhane le ministre des affaires sociales, a ouvert les travaux de ce forum annuel des Tunisiens à l'étranger. il a indiqué que cet événement intervient en concomitance avec la mise en œuvre du plan quinquennal (2016–2020), plan qui accorde une place privilégiée à la diaspora tunisienne à l'étranger dans le renflouement économique du pays.

Tous les présidents et représentants des Associations ont débattu sur la situation des tunisiens vivant à l'étranger et des ni-nationnaux et la loi sur la création du Conseil national des Tunisiens à l'étranger. Ils se pencheront également sur les compétences et les attributions dévolues à cette instance de manière à favoriser le rôle de la diaspora tunisienne à l'étranger.

Monsieur le Chef du Gouvernement M. Hbib Essid a clôturé ce forum par un discours rassurant. Dont voici son contenu :

Télécharger le discours de M. Habib Essid en arabe.

Suite>>>



Par ailleurs, nous vous informons le ministère des Affaires sociales a désigné Monsieur Helmi Tlili comme nouveau directeur général de l'Office des Tunisiens à l'étranger (OTE) .

Nous lui souhaitons une bonne chance et plein succès dans ses futures initiatives .

Compte rendu rédigé par Maher Ben Azzouz.



Vendredi 29 Juillet,

Un moment de fraternité en se rendant à l'église de la Madeleine, en plein centre de Montargis.



Solidarité, prières et fraternisation entre Chrétiens et Musulmans de l'Agglomération Montargoise.

Choqués et bouleversés par l'assassinat du Père Hamel, âgé de 84 ans , les fidèles, Chrétiens « Catholiques et Protestants » et toutes les communautés Turque, Sénégalaise et Maghrébine ont tenu vendredi 29 juillet 2016 à

partager un moment de fraternité en se rendant à l'église de la Madeleine, en plein centre de Montargis.



Notre Association était représentée par Monsieur Maher Ben Azzouz, qui a prononcé un bref message, dont voici, le contenu :

Au nom de DIEU le Tout Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Nous avons deux messages à passer ce soir :

Le premier s'adresse aux chrétiens et aux Musulmans, c'est un message du Pape François, quand il était en tournée en novembre 2015 en centre Afrique, je cite :

«Chrétiens et musulmans sont frères et sœurs, et ils doivent se comporter en tant que tel »

il a rajouté que, «Ensemble, nous devons dire non à la haine, à la vengeance et à la violence, en particulier cette violence perpétrée au nom de la religion et de Dieu lui-même. « Dieu est paix »

Le deuxième message sous forme de rappel est adressé aux Musulmans, c'est un message de notre bien aimé le prophète Mohammed « Paix et Bénédictions sur lui », je cite :

« Celui qui fait du mal à un Juif ou à un Chrétien (Dhimmi) trouvera en moi son adversaire au Jour du Jugement.» (Rapporté par Abou Dawoud)

قال الرسول صلى الله عليه وسلم: : من آذي ذمياً فقد آذاني ومن آذاني كنت خصمه يوم القيامة رواه أبو داود

La Charte de Médine :

La première chose que le Prophète Mohammad « Paix et Bénédictions sur lui » fit après s'être établi à Médine, fut de conclure un traité entre les Musulmans et les Juifs et Chrétiens.

D'après ce traité, les Musulmans garantissaient à ceux-ci la liberté de croyance et leur accordaient les mêmes droits et obligations que ceux dont ils jouissaient eux-mêmes.

En voici un extrait :

- · Nous garantissons la paix et la sécurité des communautés,
- · Nous garantissons la liberté religieuse pour toutes les communautés,
- L'acceptation de Médine comme un lieu sacré , (interdiction de toute violence et ports d'armes pour le combat...) ,
 - · Nous garantissons la sécurité des femmes,
- Aucun croyant monothéiste (juif , chrétien ou musulman) ne doit en tuer un autre, ou soutenir un non croyant au détriment d'un croyant.
- La protection de Dieu est sur tous les croyants monothéistes, indépendamment de leur classe ou de leur origine tribale.
 - Les croyants monothéistes (juif, chrétien ou musulman) doivent s'entraider.
 - Les juifs ne font qu'une communauté avec les croyants.
 - Les juifs peuvent continuer de professer leur religion et la liberté de pratiquer leur religion est garantie.

Rapport d'Activités
Suite >>>

Le Calife Ali ibn abi Talib que Dieu l'agrée a dit : « Respecte l'être humain, car s'il n'est pas ton frère dans la religion, il est ton frère dans l'humanité. » –

Monsieur Maher a conclu par ce verset coranique : (Coran 5/32) et une invocation :

« Quiconque tue un être humain non coupable de meurtre ou de sédition sur la Terre est considéré comme ayant tué l'humanité tout entière ; et quiconque a sauvé la vie d'un seul être humain est considéré comme ayant sauvé la vie de l'humanité tout entière! »

Que DIEU le tout puissant protège notre pays de ses ennemis.

Seigneur, fais de notre pays un lieu de paix, de sécurité et de prospérité et attribue à ses habitants les biens et les richesses. Amine

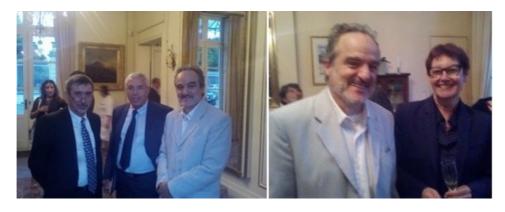
الفاتحة – La Fatiha 🕒 سبحان ربك رب العزة عما يصفون وسلام على المرسلين والحمد لله رب العالمين



Article de l'éclaireur du Gâtinais



Le 27 septembre 2016, Départ de Marie Reynier, Rectrice de l'Académie d'Orléans-Tours



Ν

Notre Association était invitée par le Rectorat pour participer à la cérémonie du départ de Marie Reynier, Rectrice de l'Académie d'Orléans-Tours.

Monsieur Maher ben Azzouz représentait notre Association, il a été remercié par Madame Reynier pour le travail qui a été fait au bénéfice des jeunes et les conférences organisées pour promouvoir les valeurs de la République.

Monsieur Maher Ben Azzouz a remis un mot à Madame Marie Reynier, dont voici le contenu:

Madame la Rectrice,

Le 27 septembre 2016 est un jour qui restera gravé dans beaucoup de mémoires :

émotions, souvenirs, rires, sourires, larmes et autres sentiments FORTS et SINCÈRES sont aujourd'hui au rendez-vous. Qui peut prétendre vous avoir coutoyée et être resté indifférent à la charge émotionnelle que vous dégagez. On ne peut que sortir grandi d'une telle rencontre.

Madame, vous avez dirigé l'Académie d'Orléans-Tours pendant prés de six ans, cette pièce maîtresse des institutions françaises et qui comporte 6 inspections académiques découpées en 46 circonscriptions.

Vous êtes la preuve que l'on peut encore exercer ce métier avec cœur et courage. Parce que vous y avez toujours cru,vous avez réussi votre tâche.

Faisant partie de la société civile, j'ai constaté que vous avons travaillé étroitement avec des associations de la région centre, telles que notre Association, le Réseau ville hôpital du Cher à Bourges, CIDFF (centre d'information du droit des femmes et des familles du Cher) à Bourges, l'AJCV (association des jeunes créateurs de Vierzon) pour combattre l'échec scolaire au niveau des collégiens et prévenir la délinquance, Accueil et promotion à Bourges pour lutter contre l'exclusion et contre le racisme, Ludothèque itinérante Micado à Henrichemont cette Association intervient dans le domaine périscolaire et bien d'autres associations Orléanaises et Montargoises, ainsi que votre étroite collaboration avec les institutions étatiques afin de combattre la radicalisation des jeunes.

Au nom de l'Association Des Tunisiens Du Loiret qui a eu le privilège de profiter de votre expérience durant ces années, je vous souhaite le succès dans votre nouvelle mission en tant que Rectrice du Grand-Est et de l'Académie de Nancy-Metz. Jamais, nous ne vous oublierons. Nous garderons de vous un très beau souvenir. BRAVO et surtout MERCI !!

Nos Projets

Notre Association poursuivra les actions engagées courant 2015, auxquelles viennent s'ajouter deux autres axes de travail :

Les cours d'Arabe et de la Civilisation Tunisienne ont été développés notamment par le recrutement d'une nouvelle enseignante.

Continuer à organiser des conférences-Débats autour des thématiques médicales, concernant nos jeunes et surtout à leur inculquer les valeurs de leurs deux pays « La Tunisie et la France » et la fierté d'avoir une double Culture.

Continuer à recruter des contrats aidés et éventuellement un ou deux services civiques entre 16ans et 25 ans.

Créer des Liens et des Échanges avec d'autres Associations grâce notamment à notre Fédération Des Associations Franco-Tunisiennes.

Programmer une aide sociale et solidaire aux familles nécessiteuses en Tunisie à travers notre Antenne qui sera créée lors de notre prochain CA.

Notre site et page Facebook de notre Association sont à votre disposition 24/24, et ceci afin de mieux se faire connaître, de rassembler encore plus d'adhérents et de propager notre message.

Les adresses : _

http://www.adtl.org/
https://www.facebook.com/AssociationDesTunisiens et Twitter : adtl45 - @adtl45

Merci de votre attention.

Je passe la parole au Dr Mahdi Kammoun pour nous présenter le Rapport Financier

Rapport Financier

Recettes

Notre Association a vécu de très riches activités qui ont permis de générer des recettes complémentaires, comme celles émanant des repas pour les comités de quartier, s'élevant à une somme de 1050 €.

Il est rappelé que la principale ressource de notre Association reste les cotisations 1455 €.

A ces sommes, viennent s'ajouter les dons d'un montant de 2100 €.

Suite aux inondations, un manque à gagner d'un montant de 800 €, car la Municipalité a annulé la fête de Chalette.

Suite aux baisses des dotations, notre Municipalité s'est trouvée dans l'obligation de baisser considérablement les subventions allouées au secteur associatif, en outre notre subvention est passée de

500 € à 200 €.

Suite à ces mêmes inondations, les locaux de l'Association Amicale des Marocains, ont été endommagés, notre Association a versé des dons d'un montant de 1000 €.

Nous arrivons en conséquence à un total de recettes, pour cette année, de 4805,00 €.sans les prestations en nature et les contributions volontaires.

Dépenses

Comme chaque année, la dépense principale reste les achats de marchandise et de matières premières qui représente un coût de 1523,42 €.

Par ailleurs, les frais de fonctionnement de bureau, primes d'assurances, déplacement et indemnités des bénévoles ont légèrement augmenté par rapport à l'année précédente et s'élèvent à la somme de 649,13 €.

Le total des dépenses effectuées cette année pour les activités de notre Association s'élève à la somme de 4517,66 €.

Le total des recettes et des dépenses laisse apparaître un solde créditeur de notre trésorerie d'un montant de 288,00 €, à cette somme vient s'ajouter l'excédent de l'année dernière d'un montant de 3262,26 € qui nous donne un solde créditeur d'un montant de 3549,60 €.

Il vous est proposé de reporter ce résultat positif sur la trésorerie de l'Association .

Comme chaque année, notre situation de trésorerie reste satisfaisante puisqu'elle nous permet de faire face aux dépenses annuelles nécessitées par l'activité de notre Association.

Nous vous rappelons que tous les documents comptables sont à votre disposition au siège de notre Association.

Fait à Chalette Sur Loing - Le 13 11 2016

Budget prévisionnel

Exercice 2015-2016

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
I. Charges directes affectées à l'action		I. Ressources directes affectées à l'action	
60 – Achat		70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises 800,00 €	
Prestations de services	500,00€		
Achats matières et fournitures	1 100,00 €	74- Subventions d'exploitation(1)	
Autres fournitures	900,00€	Etat:	
61 - Services extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation	250,00 €	-	
Assurance	120,00€	Région du Centre:	
Documentation	,	-	
62 - Autres services extérieurs		Département du Loiret:	00,00€
Rémunérations intermédiaires et honoraires		-	
Publicité, publication	180,00€	Commune de Chalette Sur Loing:	500,00€
Déplacements, missions	1650,00 €	-	
Services bancaires, autres	60,00€	-	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux:	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		-	
64- Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunération des personnels,	10056,00 €		
Charges sociales,		Autres aides, dons ou subventions affectées	
Autres charges de personnel		Cotisations	1200,00€
65- Autres charges de gestion courante	100,00€	75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières			
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
I. Charges indirectes affectées à l'action		I. Ressources indirectes affectées à l'action	
Charges fixes de fonctionnement	400,00€		
Frais financiers			
Autres	333,40 €		
Total des charges	15216,00 €	Total des produits	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	2 800,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	900,00€	Prestations en nature et mise à disposition local	800,00€
Personnel bénévole	2 800,00 €	Dons en nature	
Déficit de l'année précédente	0,00€	Excédent de l'année précédente	3 549,60 €
TOTAL	18 649,60 €	TOTAL	18 649,60 €

Attestation sur l'honneur

Je soussigné, Maher Ben Azzouz représentant légal de l'Association Des tunisiens Du Loiret,

- * Certifie que l'Association Des Tunisiens Du Loiret est régulièrement déclarée
- * Certifie que l'Association Des Tunisiens Du Loiret est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants
- * Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- * Demande une subvention de : 500 € à la ville de Châlette Sur Loing et 100 € au conseil Départemental.

Si ces subventions est accordée, elles devraient être versées :

Au compte bancaire de l'Association Des Tunisiens du Loiret :

Nom du titulaire du compte : Association Des Tunisiens du Loiret

Banque: BNP PARIBAS

Domiciliation: 1 rue Henri Barbusse 45700 Villemandeur

Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB / RIP
30004	02588	00010028334	67

Fait, le 13 Novembre 2016 à Châlette Sur Loing

Signature

Maher Ben Azzouz